

Envoyé en préfecture le 27/02/2024

Reçu en préfecture le 27/02/2024

Publié le 27/02/2024

ID : 074-200054138-20240221-DEL_24_II_20-DE



OFFICE DE TOURISME DES SOURCES DU LAC D'ANNECY
Convention de partenariat - Année 2024

RE L'Office de Tourisme des Sources du lac d'Annecy, place Marcel Piquand, 74210
Farges-Seythenex, n° SIRET 483 329 173 00015, représenté par Mme Laure Chappaz
ant en qualité de directrice d'autre part,

de l'établissement : Picero - Solie de Faverges - Seythenex - Maurice de Faverges -
et prénom du responsable : Gauthier REISST
Adresse : 98, rue de la République
Code postal : 91 810
Ville : Faverges - Seythenex
Portable : 06 60 26 93 28
Téléphone : 04 50 33 51 69
E-mail : micropl@faverges.fr
Numéro de SIRET :

En tant que partenaire de l'office de tourisme des Sources du lac d'Annecy, je m'engage
à :

- Remplir les questionnaires annuels concernant mon établissement dans les délais raisonnables.
- Mettre à disposition de l'OT mes flyers (format 10x15 ou A5) ou guides (format A5)
- Informer l'OT de mes ouvertures, nouveautés, changements au cours de l'année
- Communiquer une copie de mes labels (Tourisme Handicap, Gîte de France, Accueil Vélo...)
- Intégrer sur mon site internet l'url www.sources-lac-annecy.com ainsi que le logo de l'OT après validation par l'OT (en PJ : la charte d'utilisation du logo)
- A communiquer sur mes publications réseaux sociaux les tags #4saisons1000emotions #sourcesdulacannecy @sourcesdulacannecy
- De porter les valeurs des Sources du lac d'Annecy, de participer au déploiement et rayonnement de la marque « Sources du lac d'Annecy », sous validation de l'office de tourisme. (en PJ : le guide de marque et les logos ; et convention d'utilisation de la marque partagée Sources du lac d'Annecy)
- J'accepte de recevoir par SMS des informations de la part de l'Office de tourisme.
- Autoriser mon droit à l'image dans le cadre de reportages photos/vidéos permettant la promotion de la destination / de mon activité sauf refus explicite de ma part.
- Pour les partenaires « hébergeurs »**
- Fournir une copie de l'attestation de classement ou de qualification en cours de validité pour votre hébergement touristique.

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet d'officialiser le partenariat entre l'Office de Tourisme des Sources du lac d'Annecy, ci-après dénommé l'OTS LA, et le partenaire nommé ci-dessus.

ARTICLE 2 - DUREE DE LA CONVENTION

Cette convention prend effet à partir du 1^{er} janvier 2024, dès sa signature et jusqu'au 31 décembre 2024.

ARTICLE 3 – CESSION

Le présent partenariat est consenti à titre strictement personnel en appréciation de la personnalité des partenaires. Il ne pourra faire l'objet d'aucune cession totale ou partielle à titre onéreux ou gratuit.

ARTICLE 4 - LITIGES

Le contrat est soumis au droit français. Tout litige, entre les parties, portant sur la validité, l'application et/ou l'interprétation de la présente convention, sera porté devant le tribunal compétent.

ARTICLE 5- ECHEANCIER

Signature de la convention : la convention de partenariat devra être retournée complétée et signée à l'OTS LA dans les 15 jours qui suivent sa réception.

Règlement de la facture : le paiement de la facture concernant l'adhésion 2024 devra être effectué entre le **2 janvier et 31 janvier**

En cas d'impayé dans les 30 jours après facturation et procédures de relance, l'OTS LA se réserve le droit de lancer la procédure de recouvrement auprès du Trésor Public et de suspendre toute action de promotion et la visibilité de votre entreprise sur l'ensemble de ses supports.

ARTICLE 6 - CHARTE DU PARTENAIRE

Les relations étroites entre l'OTS LA et ses partenaires reposent sur une mise à jour permanente des informations, sur une réactivité aux sollicitations de disponibilités et de participation à des actions, des programmes, des événements promotionnels portés et/ou organisés par l'OTS LA.

En rejoignant le réseau des partenaires de l'OTS LA, vous bénéficiez de nombreux avantages tels que décrits dans le document « Guide des partenaires des Sources du lac d'Annecy ».

Devenir partenaire, c'est aussi vous engager à :

- Être à jour de votre adhésion en respectant les délais de paiement ;
- Nous informer préalablement de toute modification de votre activité : de tout évènement susceptible de modifier l'offre des prestations et des services, d'une fermeture exceptionnelle ou définitive, d'une modification des horaires d'ouverture,



- d'un changement de propriétaire, mais aussi de l'évolution de l'activité de votre établissement ;
- Promouvoir et valoriser votre offre ainsi que l'offre globale de la destination, être relais d'information, faire connaître les suggestions de visites et d'activités promues et portées par l'OTSLSA ;
- Répondre dans les délais fixés aux demandes de renseignements et de disponibilités émanant de l'OTSLSA ;
- Répondre dans les meilleurs délais (moins de 8 jours) aux courriers de réclamation client transmis par l'OTSLSA ;
- Répondre à toute enquête ponctuelle destinée à mieux appréhender les variations d'activité du marché ;
- Participer à nos enquêtes de satisfaction et/ou de fréquentation menées par l'OTSLSA ou via un prestataire désigné et y répondre dans les meilleurs délais ;
- Communiquer des logos et photos HD de qualité de votre établissement (formats : PDF, AI, EPS, PNG) ;
- Accueillir tout personnel de l'OTSLSA souhaitant visiter l'établissement ou connaître l'activité ;
- Vous tenir informé de l'état des stocks de votre documentation mise à disposition dans nos espaces accueil de nos bureaux d'informations de Faverges (ouvert à l'année) et Doussard (ouverture estivale) ; aucune relance ne sera effectuée par l'office de Tourisme.
- D'autoriser mon droit à l'image dans le cadre de reportages photos/vidéos permettant la promotion de la destination sauf refus explicite de ma part.

Règlementation générale de la protection des données (RGPD) :

Nous vous informons que toutes les données transmises sur ce dossier de partenariat sont référencées dans la base de données Apidae et dans la base de données de l'OTSLSA.
 Les Informations que nous collectons sont nécessaires à tous les membres du réseau Apidae pour communiquer vos offres touristiques et les diffuser auprès de tout public intéressé ou à la recherche d'informations touristiques. Elles sont conservées pendant la durée de notre partenariat et jusqu'à la demande de suppression de vos données.
 Vos coordonnées ne seront ni vendues, ni échangées hors UE, et seront conservées durant la durée du partenariat.
 L'OTSLSA se réserve le droit de modifier les descriptifs sur la base de données Apidae afin de respecter la ligne éditoriale du site Internet et des supports (Roadbook) qui s'y rattachent.
 En cas de problème lié à l'exploitation de vos données personnelles, vous pouvez contacter Alice Gianfelici : communication@sources-lac-anneecy.com

Suspension et exclusion :

L'OTSLSA se réserve le droit de suspendre le partenariat suite à plusieurs plaintes rapprochées de la part des visiteurs en l'absence de réponse du partenaire.

L'OTSLSA peut également mettre un terme ou suspendre le partenariat en cas de réclamation grave (en termes d'hygiène, sécurité, accueil, services annoncés défectueux, non conformes ou absents).

La convention 2024 est à retourner par mail à l'adresse accueil@sources-lac-anneecy.com ou directement à l'OTSLSA, accompagné de mon règlement (entre le 2 janvier et 31 janvier), correspondant à 160...€, suivant la grille-ci après,

Cotisation principale : Culture et patrimoine 60 €
 Cotisation(s) secondair(e)s : Partenaire 4 saisons 100 €
 Option(s) choisie(s) : Le Publiateur sur les réseaux sociaux

Je m'acquiesce d'un montant de 160 € TTC par :

- carte bancaire : au téléphone 04.50.44.60.24 ou sur place à partir du 2/01/2024
- virement bancaire ; en indiquant ma structure dans l'objet à partir du 2/01/2024

TRESOR PUBLIC

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

La partie réservée est destinée à être remise à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, après avoir été inscrite sur votre compte (virement, paiement des quittances etc...)

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	74000	00002000995	83	TRPANECEV
Identifiant international de compte bancaire - IBAN				
IBAN (International Bank Account Number)				
FR76	1007	1740	0000	0099
				5833
				BIC (Bank Identifier Code)
				TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

OFFICE TOURISME SOURCES DU LAC REGIE RECETTES

Fait à Faverges - Seythenex le
 Pour le partenaire : Alice - FOLIE
 Nom, prénom, titre,
 Signature précédée de la mention
 « lu et approuvé »

Pour l'OT Sources du lac d'Anney
 Laure Chappaz, Directrice

Envoyé en préfecture le 27/02/2024

Reçu en préfecture le 27/02/2024



Publié le 27/02/2024
ID : 074-200054138-20240221-DEL_24_II_20-DE

Appel à cotisation Partenariat Tourisme				
Prix TTC (20 TVA%)				
Type de structures	Activité principale	Choix	Par activité(s) secondaire(s)	+
ment diffus (location de vacances, chambre d'hôte, gîte, refuge, aire naturelle, aire camping-car)	110 €		60 €	
Hôtellerie (hôtel, camping, résidence tourisme)	200 €		60 €	
Restauration	120 €		60 €	
Producteur – artisans - commerçant	110 €		60 €	
Les bien-être, découvertes, sportives (indépendants ou micro-entreprises)	120 €		60 €	
Grande distribution	200 €		60 €	
Station, complexe/parc d'activités, accueil séminaire, structure école & encadrement sportif	200 €		60 €	
Domiliation hors SLA : sites remarquables ou non concurrentiels, ou activités pratiquées sur la destination	200 €		60 €	
Culture & patrimoine	60 €	<input checked="" type="checkbox"/>	60 €	
Associations d'intérêt social et solidaire (loi 1901)	60 €		60 €	
Options				
Partenaire 4 saisons*	100 €	<input checked="" type="checkbox"/>	-	-
Hors les murs saison été	80 €		-	-
Prise de vues par Numérica photos club pour loueurs particuliers	100 €		-	-
Tourisme d'affaires - activités séminaire	80 €		-	-
Présentoir "Info OT" de sol / de comptoir	80 € / 50 €		-	-
Participation "Boucle des Savoir-Faire"	-20 €		-	-
Total en euros TTC				

Activités selon déclaration n°SIRET / n°RCS le cas échéant

*Souscription avant le 31 janvier 2024, option réservée aux activités et prestations pratiquées aux Sources du lac d'Annecy.

Le partenariat 2024

- Visibilité sur le site internet, les brochures, Roadbook, ...
- Exposition des flyers en Bureaux d'information Touristique (Faverge et Doussard),
- Représentation dans les collectifs Savoie Mont Blanc, Annecy Moutains, PNR des Bauges, ...
- Mise en relation avec l'OT 74, l'agence Raccourci (Roadbook), Prémices (séminaires), ...
- Rencontres entre partenaires socio-professionnels,
- Conseils et accompagnement pour la mise en tourisme de votre offre,
- Mise à jour de vos informations sur les outils numériques en temps réel,
- Utilisation de la marque "Sources du Lac d'Annecy" (sous accord de l'OT),
- Utilisation de la médathèque de l'OT,
- Avantage boutique OT - Affiche saison 4€ - Jeu des 7 villages 9€ - Pack 20 cartes postales 12€.

Prix selon activité*

POUR ALLER PLUS LOIN

- Formule de base ci-dessus

- 1 à 4 publications sur nos réseaux sociaux, selon le calendrier de publications,
- 1 article dédié sur le blog du site internet,
- La géolocalisation sur les pages webcams (Doussard, Giez, Sambuy).

Prix selon activité
+100€

Option disponible jusqu'au 31/01/2024

OPTIONS COMPLÉMENTAIRES

A ces formules, il est possible d'ajouter les options ci-dessus :

PHOTOS

Prises de vue de votre structure par un photographe de Numérica Photos Club

100€

HORS LES MURS

Information mobile dans vos structures avec le triporteur ou PIM. Par exemple, sur la période estivale, présence de l'OT lors des pots d'accueil.

80€

SÉMINAIRES

Vous souhaitez mettre en avant une prestation séminaire, teams building...

80€

CORNER INFO

Présentoirs comptoir ou présentoirs de sol « corner partenaires »

50€ ou 80€

LA BOUCLE DES SAVOIR-FAIRE

Les participants à la boucle des savoir-faire bénéficient d'une réduction.

-20€



*voir grille tarifaire